

Violences sexuelles : le monde du sport fait sa révolution

Article réservé aux abonnés

Le ministère organisait vendredi sa seconde Convention de prévention des violences sexuelles. Après les multiples révélations d'abus sexuels, les différents acteurs s'affairent pour aider les victimes et agir en amont.



Sébastien Boueilh, ex-rugbyman, fondateur de l'association Le Colosse aux pieds d'argile, en 2019. (Olivier Corsan/LE PARISIEN.MAXPPP)

par [Julie Renson Miquel](#)

« Il y a un peu plus d'un an, le monde du sport a subi un véritable raz de marée lorsque des sportives, des athlètes de haut niveau tout comme des sportives amateurs ont eu le courage de témoigner des violences qu'elles avaient subies dans le cadre de leur pratique. » La ministre déléguée chargée des Sports, Roxana Maracineanu, n'a pas mâché ses mots en préambule de la [Convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport](#) organisée vendredi par son ministère : *« Des récits traumatisants d'enfants que nous avons pourtant la charge d'aider à bien grandir mais que n'avons pas su protéger, j'en ai entendu beaucoup depuis un an. »*

Les révélations d'abus sexuels [dans le patinage](#), l'équitation ou [encore le judo](#) ont en effet chamboulé le monde du sport il y a plusieurs mois. Même si parfois, comme l'a dénoncé Sarah Abitbol lors de la convention, cette parole continue de déranger : *«Il y a quinze ans, beaucoup d'athlètes comme Isabelle Demongeot avaient parlé et cela gênait. Aujourd'hui, les victimes ont moins honte de parler mais j'ai l'impression que ma parole gêne encore, notamment au sein de [ma propre fédération](#)»*, déplorait-elle, appelant à écouter les victimes ayant le courage de parler de ces événements « terribles ».

Création de « référents éthiques »

Depuis la publication du livre de la patineuse, les liens entre les fédérations et le ministère des Sports se sont renforcés avec la création de «référents éthiques», chargés de conseiller et d'évaluer les procédures et dispositifs relatifs à la prévention des violences. La très attendue plateforme permettant de contrôler *«l'honorabilité»* des éducateurs et bénévoles est désormais en place. Elle devrait permettre d'éviter que des personnes condamnées par le passé pour des violences sexuelles puissent de nouveau encadrer des licenciés. A ce jour près de 407 affaires sont remontées à la [cellule de signalement du ministère](#) depuis son lancement en 2019. Au 19 février, 421 personnes étaient mises en cause dont 245 éducateurs sportifs (professionnels ou bénévoles), a précisé la déléguée ministérielle en charge des Violences dans le sport, Fabienne Bourdais. Dans 83 % des cas, les victimes sont des femmes. Dans 82 % des cas, elles étaient mineures au moment des faits et 90 % de ces faits sont des violences sexuelles. *«63 % des cas concernent des mineurs de moins de 15 ans»*, a appuyé le garde des Sceaux, Eric Dupond-Moretti.

La convention nationale a notamment permis de faire le point sur le déploiement de la stratégie de lutte contre ces violences auprès des fédérations. *«Le handball n'est pas ressorti indemne des affaires»*, explique par exemple Thierry Gaillard, directeur technique national de la fédération concernée, qui a recensé *«40 cas»* depuis un an. L'enquête du site d'investigation *Disclose* est encore dans toutes les mémoires. Fin 2019, elle dévoilait au grand public les dessous de 77 affaires de pédocriminalité en milieu sportif, remontant des années 70 à nos jours et ayant fait 276 victimes dans 28 sports différents. Le média soulignait alors *«de graves manquements, tant au niveau des fédérations et des clubs qu'à l'échelle des collectivités locales, de l'Etat ou de la justice»*.

«Ce qu'on voit actuellement sur le terrain, c'est que ceux qui sont toujours et encore très démunis à l'heure actuelle ce sont les dirigeants sportifs, souligne quant à lui Greg Décamps, maître de conférences à Bordeaux et ancien président de la Société française de psychologie du sport. L'idée de

se retrouver en situation de devoir mettre en place une procédure de signalement en lien avec de tels agissements est extrêmement anxiogène pour ces dirigeants et ce, malgré l'existence des outils mis à disposition par le ministère des Sports», regrette-t-il.

Pour pallier ces manquements, le ministère des Sports et les fédérations font désormais de plus en plus appel à des associations spécialisées, comme Colosse aux pieds d'argile. Fondée il y a huit ans par Sébastien Boueilh, ancien rugbyman ayant lui-même été violé dans son enfance, celle-ci offre une aide précieuse aux victimes ainsi qu'aux 40 fédérations avec laquelle elles travaillent. Plan de lutte contre les violences sexuelles, intervention auprès des jeunes, formation sur la réception de la parole des victimes, sur leur identification, sur le fonctionnement d'un prédateur. *«Cela fait huit ans, depuis que j'ai créé l'association, que j'alerte en disant qu'aucune fédération n'est épargnée par ce fléau»,* lâche Sébastien Boueilh. Mais écouter la parole des victimes n'est qu'une première étape. Comme l'a expliqué l'ancienne joueuse de tennis Isabelle Demongeot lors de son intervention pendant la convention, *«à partir du moment où l'on dénonce des faits, ce n'est que le début de la bataille».*